

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 5 MARS 2018 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Sont également présents:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 19 h 45)

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2018-03-05, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté et en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Enright that the agenda proposed to the members is adopted and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 mars 2018 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal - Minutes
3. Période des questions - Question period

Urbanisme/Inspection

4. Adoption du règlement de concordance no. 2018-04 modifiant le règlement de zonage no. 2008-01, le règlement de lotissement no. 2008-04 et le règlement sur les permis et les certificats no. 2008-05 / Adoption of by-law
5. Adoption du règlement numéro 2018-03, règlement permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09 / Draft by-law number 2018-03
6. CPTAQ - dossier du mois (0557-29-2489) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Employé temporaire - remplacement congé de maladie / Temporary employee
9. Archiviste – liste de destruction / List of documents to be destroyed
10. Dossier du matricule #1652-28-1279 au nom de William McGee - acquisition d'un immeuble / Acquisition of the property

11. Dossier du matricule #1652-64-8627 au nom de William Gordon Brooks - acquisition d'un immeuble / Acquisition of the property
12. Arrérages des taxes / tax arrears
13. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité / tax arrears
14. Adhésion – Les Fleurons du Québec / Membership
15. Adhésion de la Municipalité d'Ulverton au service du transport adapté / Addition of Ulverton to the adapted transport service
16. Congrès annuel ADMQ / annual conference
17. Therrien Couture avocats – déjeuner-conférence / Breakfast conference
18. Mai - Mois de l'arbre et des forêts / Forest and tree month
19. Distribution de compost / Compost
20. Entretien - plancher de l'entrée / Maintenance of the entryway floor
21. Entretien - plates-bandes / Maintenance of flower beds
22. Entente de loisirs – tennis – ajout de dépenses à l'entente / Change in expenses authorized for tennis in the recreation agreement
23. Demande – Marché Champêtre de Melbourne / Request
24. Dons & publicités / donations & publicity (L'Étincelle, La Tribune, The Record, La Maison Aube-Lumière, Société St-Patrick de Richmond, CPA Les Tourbillons, Club Holstein de Richmond, Chambre de Commerce-souper des maires)

Voirie

25. Contribution financière à la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local / Financial contribution for the realization of improvement works on the local road network
26. Soumissions - travaux de réfection du chemin d'Ely / Tenders for the repair work on Ely Road
27. Appel d'offres - achat d'une niveleuse / Tenders for purchasing a grader
28. Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires / tenders for gravel
29. Appel d'offres - projet « rechargement chemin Arel » / Tenders for a gravelling project on Arel Road
30. Formation - obligations des propriétaires-exploitants de véhicules avec un PNBV de 4500 kg et plus / Formation
31. Retour au travail de l'inspecteur à la voirie / municipal roads inspector
32. Offre d'emploi - journalier en voirie et parc / Roads and park employee
33. Suivi - intersection des chemins Burrill et Galbraith

Sécurité publique

34. Dépôt - états financiers 2017 du SSIRR / 2017 financial statement for the SSIRR

Hygiène du milieu

35. Projet - escouade verte / Green squad

Facture

36. Factures / Bills

Varia

37. Marché Champêtre de Melbourne
38. Immigration
39. Internet haute vitesse
40. Fonds Intermunicipal de la défense de l'eau (FIDE)

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2018-03-05, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 février 2018;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès-verbal du 5 février 2018.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the February 5th, 2018 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the February 5th, 2018 council meeting such as received.

Période de questions : 2018-03-05 Visiteur : Monsieur Jean-François Landry - aucune question.

Règlement de concordance no. 2018-04, modifiant le règlement de zonage no. 2008-01, le règlement de lotissement no. 2008-04 et le règlement sur les permis et certificats no. 2008-05 : 2018-03-05, 3
Attendu que le règlement numéro 2017-01 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François est entré en vigueur le 14 septembre 2017;

Attendu que la Municipalité est dans l'obligation d'adopter un règlement de concordance en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et ce dans les 6 mois suivant l'entrée en vigueur du règlement modifiant le schéma d'aménagement;

Attendu qu'à l'extérieur du territoire des périmètres urbains et des zones industrielles, le règlement numéro 2017-01, modifiant le schéma d'aménagement, a pour effet de modifier la distance requise entre les accès routiers, la largeur minimale d'un terrain donnant sur une route publique numérotée et l'obligation d'obtenir, préalablement à une construction ayant accès à une route numérotée, une autorisation du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé le 5 février 2018;

Attendu qu'un avis public a été publié le 9 février 2018;

Attendu qu'une assemblée de consultation a été tenue le 5 mars 2018;

Attendu que lors de l'assemblée de consultation, deux citoyens ont été présents afin de poser des questions;

Attendu que l'inspecteur municipal a expliqué le règlement;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2018-04 soit et est adopté.

Tous les membres du Conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne décrète ce qui suit :

1) Le 4e alinéa de l'article 4.32 du Règlement de zonage numéro 2008-02 est remplacé par ce qui suit :

« En ce qui concerne les accès à une route numérotée, hors du périmètre d'urbanisme ou d'une zone industrielle, les normes suivantes s'appliquent :

a) Un seul accès par terrain est permis. Toutefois, il est possible d'aménager un 2e accès pour les terrains ayant une longueur de ligne avant, sur une route numérotée, de 90 m et plus.

b) Aucun accès n'est permis à moins de 30 m d'une intersection. »

2) Il est ajouté au premier alinéa de l'article 4.3 du Règlement sur les permis et les certificats numéro 2008-05 ce qui suit :

« p) En plus des documents exigés dans les paragraphes précédents, pour toute construction dont l'accès donne sur une route publique numérotée à l'extérieur du périmètre d'urbanisation et de la zone industrielle, une autorisation du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des

Transports doit être déposée pour l'émission d'un permis de construction. »

3) Les normes de superficies et dimensions minimales des lots ou des terrains situés en bordure d'une route publique numérotée, à l'extérieur du périmètre d'urbanisation apparaissant dans les tableaux 1, 2 et 3 du premier alinéa de l'article 5.16 du règlement de lotissement numéro 2008-04 sont abrogées.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

James Johnston,
Maire

Cindy Jones, DMA
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 5^e jour du mois de mars 2018.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to adopt the draft by-law no. 2018-04, a by-law modifying the zoning by-law no. 2008-01, the subdivision by-law no. 2008-04 and the regulations on permits and certificates no. 2008-05.

Règlement no. 2018-03, permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09 : 2018-03-05, 4 **Attendu que** la «*Loi sur les véhicules hors route*» établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors routes, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de certaines conditions;

Attendu qu'en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du «*Code de la sécurité routière*», une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors routes sur tout ou une partie d'un chemin, dont l'entretien est à sa charge, dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

Attendu que le **Club Quad MRC du Val-Saint-François** sollicite une autorisation à la Municipalité pour circuler sur certains chemins municipaux;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 8 janvier 2018;

Attendu qu'une présentation du projet de règlement a été faite le 5 février 2018;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2018-04 soit et est adopté.

Tous les membres du Conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « Règlement permettant la circulation

des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09» et porte le numéro 2018-03 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Article 3 PÉRIODES DE TEMPS VISÉES

Le contenu de l'article 7, du Règlement no. 2008-09, concernant la période de temps visée est remplacé, pour se lire comme suit :

« Il est permis de circuler aux véhicules hors routes visés, sur les lieux ciblés à l'article 6 du présent règlement, uniquement durant la période allant du 1^{er} décembre d'une année au 31 mars de l'autre année.

Malgré le premier alinéa, la permission de circulation du paragraphe g) du premier alinéa de l'article 6 est valide du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2018. »

Article 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ AU CANTON DE MELBOURNE (QUÉBEC) ce 5^e jour de mars deux mille huit (2018).

James Johnston,
Maire
générale/secrétaire-trésorière

Cindy Jones,
Directrice

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 5^e jour du mois de mars 2018.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved to adopt the by-law no. 2018-03, a by-law modifying by-law no. 2008-09 allowing access to off road vehicles on certain municipal roads in the Township of Melbourne.

CPTAQ dossier du mois : 2018-01-08 La correspondance relative aux dossiers du mois (0557-29-2489) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances : 2018-03-05 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 février 2018 au 5 mars 2018, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from February 6th, 2018 till March 5th, 2018 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Employé temporaire – secrétaire administrative – remplacement d'un an : 2018-03-05, 5 **Attendu que** Madame Nadia Dumont, secrétaire administrative, a présenté un document à la direction, le 2 mars 2018, suggérant un arrêt de travail pour raison médicale pour une durée d'un an;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher une personne pour au poste de secrétaire administrative, le tout en vue d'un remplacement d'un an;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la publication

d'un avis de « demande d'emploi » dans les journaux L'Étincelle et La Tribune concernant un poste de secrétaire administrative.

Jeff Garrett, Simon Langeveld, et la directrice générale seront les membres de comité de sélection, et feront des recommandations au Conseil concernant ce poste.

Whereas Nadia Dumont, administrative secretary, presented a document to the director general on March 2, 2018, suggesting a work stoppage for medical reasons for one year; whereas it is necessary to hire a person to fill the position of administrative secretary, for a one-year replacement;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the publication in the newspaper L'Étincelle and La Tribune an advertisement concerning the position for an administrative secretary.

Jeff Garrett, Simon Langeveld, and the director general will be the members of the selection committee and will make recommendations to Council concerning this position.

Archiviste : 2018-03-05, 6 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la destruction des documents provenant de la liste émise par la firme de gestion *HB Archivistes de Sherbrooke* et déposée devant le Conseil par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the destruction of documents detailed in a list drawn up by the management firm HB Archiviste of Sherbrooke and tabled before council by the director general/secretary-treasurer.

Dossier du matricule #1652-28-1279 au nom de William McGee - acquisition de l'immeuble : 2018-03-05, 7 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a acquis l'immeuble matriculé #1652-28-1279 au nom de William McGee le 9 juin 2016, suite à la vente pour taxes;

Attendu que le délai pour l'exercice du droit de retrait suivant les articles 1057 et suivant du Code municipal est maintenant expiré;

Attendu que l'immeuble adjudgé le 9 juin 2016 n'a pas été racheté ni retrait et en conséquence la Municipalité en demeure propriétaire absolu suivant l'article 1043 du Code;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil autorise une dépense pour les frais de notaire officialisant et faisant l'inscription de l'acquisition de l'immeuble matriculé #1652-28-1279 au nom de William McGee, suite à une vente pour taxes le 9 juin 2016; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

Whereas the Township of Melbourne acquired the property with the registration number #1652-25-1279 in the name of William McGee June 9th, 2016, following a sale for non-payment of taxes; whereas the period for exercising the right of withdrawal in accordance with articles 1057 to 1060 of the Municipal Code has now expired; whereas the property has not been bought back or withdrawn the Municipality becomes the absolute owner under section 1043 of the Code;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously that the Council authorizes an expenditure for notary fees for the deed and registration of the transaction of the acquisition of the property with the registration number #1652-25-1279 in the name of William McGee, following a sale for non-payment of taxes June 9th, 2016; that Council authorizes the mayor and the director

general/secretary treasurer to sign for and on behalf of the municipality the said deed.

Dossier du matricule #1652-64-8627 au nom de William Gordon Brooks - acquisition de l'immeuble : 2018-03-05, 8 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a acquis l'immeuble matriculé #1652-64-8627 au nom de William Gordon Brooks le 9 juin 2016, suite à la vente pour taxes;

Attendu que le délai pour l'exercice du droit de retrait suivant les articles 1057 et suivant du Code municipal est maintenant expiré;

Attendu que l'immeuble adjudgé le 9 juin 2016 n'a pas été racheté ni retrait et en conséquence la Municipalité en demeure propriétaire absolu suivant l'article 1043 du Code;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil autorise une dépense pour les frais de notaire officialisant et faisant l'inscription de l'acquisition de l'immeuble matriculé #1652-64-8627 au nom de William Gordon Brooks, suite à une vente pour taxes le 9 juin 2016; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

Whereas the Township of Melbourne acquired the property with the registration number #1652-64-8627 in the name of William Gordon Brooks June 9th, 2016, following a sale for non-payment of taxes; whereas the period for exercising the right of withdrawal in accordance with articles 1057 to 1060 of the Municipal Code has now expired; whereas the property has not been bought back or withdrawn the Municipality becomes the absolute owner under section 1043 of the Code;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that the Council authorizes an expenditure for notary fees for the deed and registration of the transaction of the acquisition of the property with the registration number #1652-64-8627 in the name of William Gordon Brooks, following a sale for non-payment of taxes June 9th, 2016; that Council authorizes the mayor and the director general/secretary treasurer to sign for and on behalf of the municipality the said deed.

Vente pour non-paiement de taxes : 2018-03-05, 9 **Considérant que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité;

Que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 15 mars 2018, selon la liste déposée.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that Council approves the list tabled by the director general/secretary treasurer regarding the persons indebted to the municipality; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to forward the unpaid arrears to the MRC du Val-Saint-François, if these accounts are not paid before March 15th, 2018, concerning the list tabled.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2018-03-05, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, le maire-suppléant, M. Simon Langeveld, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la Municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente par défaut de paiement de taxes, le jeudi 14 juin 2018 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council appoints the mayor, Mr. James Johnston, or if necessary, the pro-mayor, Mr. Simon Langeveld, as the representative of the municipality to outbid and/or acquire properties in the name of the municipality (article 1038 of the municipal code) during the sale for non-payment of taxes, which will be held on Thursday, June 14th, 2018 at 10 am, at the MRC du Val-Saint-François, 810 Montée du Parc, in Richmond.

Adhésion – Les Fleurons du Québec : 2018-03-05, 11 Sur proposition de le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne adhère au programme de classification horticole « Fleurons du Québec » pour les trois prochaines années, au montant de 776\$ (plus taxes).

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Township of Melbourne join the horticultural classification program for the « *Fleurons du Québec* » for the next three years for an amount of 776 \$ (plus taxes).

Adhésion de la Municipalité d'Ulverton au service de transport adapté : 2018-03-05, 12 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Municipalité d'Ulverton se joigne au service de transport adapté de la Ville de Windsor dont la gestion est déléguée à l'organisme Trans-Appel.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously the Township of Melbourne accepts that the Municipality of Ulverton join the paratransit service of the Town of Windsor whose management is delegated to the Trans-Appel organization.

Congrès ADMQ : 2018-03-05, 13 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses pour toutes les activités, dont l'inscription, le déplacement et l'hébergement de la directrice générale/secrétaire-trésorière lors de sa participation au congrès de l'ADMQ, tenu à Québec les 13, 14 et 15 juin 2018.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the expenses for the director general/secretary treasurer with regard to enrolment fees, travelling, lodging and activities, for the ADMQ convention to be held in Québec from June 13-15, 2018.

Therrien Couture avocats – déjeuner-conférence : 2018-03-05, 14 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière lors de sa participation au déjeuner-conférence, offert par la firme Therrien Couture avocats, sur les appels d'offres et la gestion contractuelle.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the expenses for the director general/secretary-treasurer with regard to a breakfast conference offered by the lawyers firm, Therrien Couture, on tenders and contract management.

Le mois de l'arbre et des forêts : 2018-03-05, 15 **Attendu que** le mois de mai est celui de l'arbre et des forêts;

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec, offre gracieusement des arbres aux écoles, aux municipalités et aux organismes lors de leurs activités;

Attendu que les activités devraient sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts, permettre à la population d'acquérir les connaissances et les soins que nécessitent les arbres et d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire la demande de **300** arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec; que l'employé municipal devra aller chercher les plants à l'endroit de distribution; que la Municipalité tiendra une demi-journée spéciale le samedi 19 mai prochain, entre 9 h et 11 h 30 pour permettre aux citoyens d'obtenir gratuitement des arbres.

Whereas May is the month of the tree and forests and the *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec*, in association with the *Association forestière du sud du Québec*, offers free trees to schools and municipalities for their activities; these activities should inform the population of the importance of the trees and forests, how to care for these trees and to invite the population to preserve and improve our environment.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to authorize the director general/secretary-treasurer to request **300** trees from *Association forestière du sud du Québec*; that the municipal employee will pick up these trees at the distribution center; that the municipality will hold an activity on Saturday May 19th from 9 a.m. – 11:30 a.m. to distribute these trees to the citizens of Melbourne free of charge.

Distribution de compost lors de la journée de l'arbre : 2018-03-05, 16 **Attendu qu'**une journée de l'arbre est organisée le samedi 19 mai entre 9 h et 11 h 30;

Attendu qu'il y a du compost disponible gratuitement à l'Éco-centre du Val-Saint-François;

Attendu qu'une activité de distribution de compost pourrait être organisée lors de l'évènement de distribution des arbres;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité d'autoriser qu'une demande soit faite afin d'obtenir du compost de l'Éco-centre du Val-Saint-François; que si le compost de l'Éco-centre n'est pas acceptable, les employés sont autorisés à obtenir du compost auprès d'un autre fournisseur; que les citoyens soient invités à apporter des sacs ou des seaux pour transporter le compost disponible durant la journée de la distribution des arbres.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that Council authorizes a request for compost to be made to the Eco-Centre of Val-Saint-François; that if the compost from the Eco-Centre is not acceptable, the employees are authorized to purchase compost from another supplier; that citizens will be invited to bring bags or containers to obtain compost on the day of the distribution of trees.

Entretien du plancher de l'entrée : 2018-03-05, 17 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est

résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la compagnie Planchers Michel Blais relativement au sablage, à la teinture et au vernissage du plancher de l'entrée, tel que décrit dans l'offre de services en date du 28 février 2018.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved to accept the offer of *Planchers Michel Blais* to sand, stain and varnish the floor in the entryway, as mentioned in the company's offer of service dated February 28th, 2018.

Entretien des plates-bandes : 2018-03-05, 18 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Doug Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions auprès d'entreprises à l'entretien paysager des plates-bandes de parcs municipaux.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved that Council authorizes the director general to request prices from companies for the landscaping of the flower beds in the municipal parks.

Entente de loisirs – tennis – ajout de dépenses autorisées à l'entente : 2018-03-05, 19 **Attendu que** les employés de la voirie de la Ville de Richmond ont effectué l'entretien des terrains de tennis l'année dernière et que les résultats étaient insatisfaisants;

Attendu que la Commission des loisirs a reçu une offre d'un citoyen, à contrat, pour l'entretien des terrains de tennis au montant de 1 200\$;

Attendu que le Conseil Administration de la Commission des loisirs approuve cette proposition;

Attendu que ces coûts ne sont pas inclus dans l'entente intermunicipale de loisirs conclue entre la Ville de Richmond, le Canton de Melbourne et le Canton de Cleveland;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu d'accepter les coûts de la quote-part de Melbourne, représentant un montant de 200\$ pour l'année 2018, et ce pour l'entretien des terrains de tennis.

Whereas the Town of Richmond roads employees were doing the maintenance of the tennis courts last year and the results were mediocre; whereas the « *Commission des loisirs* » received an offer from a citizen for the maintenance of the tennis courts in the amount of 1 200\$; whereas the members of the « *Commission des loisirs* » agree with this proposal; whereas these costs are not included in the intermunicipal recreation agreement between the Town of Richmond, the Township of Melbourne and the Township of Cleveland;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright it is resolved to accept the cost of the quote part for Melbourne representing an amount of 200\$ for 2018 for the maintenance of the tennis courts.

Demande – Marché Champêtre de Melbourne : 2018-03-05 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne souhaite créer un monument commémoratif, dans un projet regroupant plusieurs artistes de la région, pour souligner les quinze ans du marché;

Attendu que cette œuvre marquera les quinze ans du marché, mais aussi la richesse artistique de notre milieu;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright de demander une rencontre avec les membres du Marché Champêtre de Melbourne afin d'avoir plus d'informations sur ce projet avant de donner une autorisation.

Whereas the *Marché Champêtre of Melbourne* wishes to create a commemorative monument, in a project gathering several artists of the region, to mark the fifteen years of the market; whereas this monument will mark the fifteen years of the market, but also the artistic wealth of our region;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Enright to request a meeting with the members of the *Marché Champêtre in Melbourne* to obtain more information on this project before giving permission.

Publicités/dons : 2018-03-05, 20 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

L'Étincelle	134 \$ (plus taxes)
La Tribune	553 \$ (plus taxes)
The Record	99 \$ (plus taxes)
La Maison Aube-Lumière	300 \$
Société St-Patrick de Richmond	200 \$
CPA Les Tourbillons	175 \$
Club Holstein de Richmond	150 \$
Chambre de Commerce	105\$ (3-billet)

Moved by councillor Miller seconded by councillor Enright, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Contribution financière à l'élaboration des plans et devis en vertu du programme Réhabilitation du réseau routier local – volet – Redressement des infrastructures routières locales : 2018-03-05, 21 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses à l'élaboration des plans et devis pour la réfection d'une partie du chemin d'Ely, une somme de 8346,51 \$ (incluant taxes nettes admissibles) pour une contribution financière maximale de 6 260 \$ dans le cadre du volet RIRL, conformément aux demandes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que le projet à l'élaboration des plans et devis pour la réfection d'une partie du chemin d'Ely a été complété;

Que les travaux exécutés, selon les présentes dépenses, ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council approves the work completed for the preparation of the plans and specifications for the reconstruction of part of Ely Road to the subsidized amount of 6 260\$ within the framework of the RIRL program and in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*; that this part of the project on Ely has been completed; that this work is not subject to any other grant.

Soumissions concernant les travaux de réfection d'une partie du chemin d'Ely : 2018-03-05, 22 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection d'une partie du chemin d'Ely;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir cinq (5) soumissions, que l'analyse des soumissions a été effectuée pour les trois (3) plus bas soumissionnaires par la firme *EXP.*, et que les trois (3) soumissions sont conformes aux exigences des plans et devis;

Considérant que la firme *EXP.* a recommandé à la Municipalité, après analyses des documents, d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Couillard Construction Ltée*, pour un montant de 208 160,51 \$, incluant les taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité

Que le contrat concernant les travaux de réfection du chemin d'Ely soit accordé à l'entreprise *Couillard Construction Ltée*, selon le prix de sa soumission, soit au montant de 208 160,51 \$, incluant les taxes;

Que le contrat est conditionnel à l'approbation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet - « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » à une contribution gouvernementale à recevoir;

Que le maire, James Johnston et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Cindy Jones sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet tel que stipulé dans le contrat;

Que tous les documents d'appel d'offres et la soumission de l'entreprise font partie intégrante de ce contrat.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright, it is resolved to award the company *Couillard Construction Ltée* the contract for the work relating to the repair work on Ely Road for an amount of 208 160,51\$ including the taxes, and that following the verification and recommendation of the firm *EXP.*; that the contract is conditional upon the approval of the application for financial assistance under the program *Réhabilitation du réseau routier local - Volet - «Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)»* to receive a government contribution; that the mayor and the director general/secretary-treasurer are authorized to sign all necessary documents for the project; that all tender documents are an integral part of this contract.

Appel d'offres - achat d'une niveleuse : 2018-03-05 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires : 2018-03-05, 23 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 3 500 tonnes métriques de gravier concassé 0-3/4" et 8 000 tonnes métriques d'un granulats ardoise 0-3/4" lors des rechargements sur le réseau routier.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to send out invitations concerning the purchase of 3 500 metric tons of 0-3/4" crushed gravel and 8 000 metric tons of 0-3/4" crushed slate.

Appel d'offres - travaux de rechargement sur le chemin Arel : 2018-03-05, 24 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 4 500 tonnes métriques d'un granulats ardoise concassée 0-3/4" (transport inclus) pour le rechargement sur une partie du chemin Arel.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that the council authorizes the director general/secretary-treasurer to send out invitations relative to the purchase of 4 500 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport and delivery included) for gravelling Arel Road.

Formation - obligations des propriétaires-exploitants de véhicule avec un PNBV de 4 500 kg et plus : 2018-03-05, 25 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses de l'inspecteur à la voirie pour sa participation au conférence et formation offertes par la firme TEC Transport Expert Conseil Inc. sur les obligations des propriétaires-exploitants de véhicule ayant un PNBV de 4 500kg et plus.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the expenses for the road inspector in regards to a conference and training offered by *TEC Transport Expert Conseil Inc.* on the obligations of owner-operators of vehicles with a GVWR of 4 500 kg and over.

Voirie : 2018-03-05, 26 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jason Badger à reprendre ses fonctions d'inspecteur à la voirie, en raison de 40 heures par semaine, pour la saison 2018, le mardi 3 avril, si les conditions météorologiques le permettent.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to have Jason Badger resume his responsibilities as roads inspector/supervisor, at 40 hours a week, for the 2018 season on Tuesday, April 3rd, or as weather conditions permit.

Offre d'emploi - journalier en voirie et parc : 2018-03-05, 27 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la publication d'un avis de « demande d'emploi » dans les journaux L'Étincelle et The Sherbrooke Record concernant un journalier saisonnier en voirie et parc.

Simon Langeveld, Jeff Garrett, et la directrice générale seront les membres de comité de sélection, et feront des recommandations au Conseil concernant ce poste.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright, it is resolved that Council authorizes the publication in the newspaper L'Étincelle and The Sherbrooke Record, an advertisement concerning the position for an season worker for the public works department and parks.

Simon Langeveld, Jeff Garrett, and the director general will be the members of the selection committee and will make recommendations to Council concerning this position.

Suivi – intersection des chemins Burrill et Galbraith : 2018-03-05, 28 **Attendu que** les membres du Conseil ont une préoccupation avec la sécurité à l'intersection des chemins Burrill et Galbraith;

Attendu que la directrice générale a demandé à la Sûreté du Québec une surveillance supplémentaire de la vitesse sur le chemin Burrill et qu'un panneau d'affichage de vitesse amovible (PAVA) a été installé sur le chemin Burrill pour le mois de mars;

Attendu que l'inspecteur à la voirie et le maire recommandent de modifier la signalisation sur le chemin Galbraith;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright d'enlever le panneau de signalisation « *céder le passage* » et d'installer un nouveau panneau « *arrêt* » sur le chemin Galbraith à l'intersection avec le chemin Burrill; qu'un autre panneau indiquant une nouvelle signalisation sera ainsi installé sur le chemin Galbraith afin d'aviser les automobilistes.

Whereas Council has a safety concern regarding the intersection of Burrill and Galbraith Roads; whereas the director general asked the Sûreté du Québec for additional monitoring of the speed on Burrill Road and that the removable speed display panel was installed on Burrill Road for the

month of March; whereas the road inspector and the mayor recommend modifying the signage on Galbraith Road;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Enright it is resolved to remove the «yield» traffic sign and install a «stop» sign on Galbraith Road at the intersection with Burrill Road; that a sign indicating new signage will be installed on Galbraith Road to alert motorists of this change.

SSIRR - états financiers 2017 : 2018-03-05 Le Conseil prend connaissance du rapport financier 2017 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Council acknowledges the 2017 financial report for the SSIRR tabled by the director general.

Projet - escouade verte : 2018-03-05, 29 **Considérant que** la MRC du Val-Saint-François propose aux municipalités de participer au projet « Escouade Verte 2018 »;

Considérant que les municipalités doivent faire parvenir leur demande auprès de la MRC du Val-Saint-François s'ils désirent participer au projet « Escouade Verte »;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne a implanté le compostage domestique obligatoire sur son territoire afin de gérer les matières compostables;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne veut faire un suivi de l'inventaire des citoyens faisant du compostage domestique et d'inciter les citoyens à adopter le compostage comme une pratique courante d'un bon geste environnementale pour bien gérer les matières compostables;

Considérant que ce projet nécessite l'embauche d'un ou deux patrouilleurs en environnement (étudiants).

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte de participer au projet « Escouade Verte » pour l'été 2018 et procède à l'embauche de un ou deux patrouilleurs en environnement afin de réduire la quantité de matières résiduelles enfouies.

Whereas the Township of Melbourne has introduced mandatory domestic composting on its territory in order to manage organic matter; whereas the Council of the Municipality wishes to participate, during the summer of 2018 in the green squad (escouade verte) project offered by the MRC du Val-Saint-François to monitor the inventory of citizens practicing home composting and to encourage citizens to adopt composting as an environmental practice for managing residual materials;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Township of Melbourne agrees to participate in the green squad (escouade verte) project for the summer of 2018 and will hire one or two environmental patrollers to reduce the amount of buried waste.

Factures : 2018-03-05, 30 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 131 466,26 \$) et des chèques émis (montant : 5 843,74 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (131 466,26\$) and the payments issued (5 843,74\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Marché Champêtre de Melbourne : 2018-03-05 La conseillère Lois Miller a expliqué, aux autres membres du Conseil, les projets prévus du Marché Champêtre de Melbourne pour la saison 2018. / Councillor Miller explained to the other council members the different projects for the upcoming season planned by the market.

Varia – Immigration : 2018-03-05 La directrice générale et le conseiller Simon Langeveld ont expliqué, aux autres membres du Conseil, le plan d'action concernant la mobilisation et le développement en immigration. La Ville de Richmond et les municipalités de Canton de Cleveland et Canton de Melbourne souhaitent travailler ensemble pour établir un programme de mobilisation, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants (immigrants) dans notre région. / The director general and councillor Langeveld explained to the members of the council the action plan concerning the mobilization and development of immigration. The municipalities of Richmond, Cleveland and Melbourne wish to work together to establish a program to mobilize, welcome and integrate newcomers (immigrants) into our region.

Varia – Internet haute vitesse : 2018-03-05 Le conseiller Daniel Enright a donné un compte-rendu de la rencontre sur l'internet haute vitesse, tenu le 27 février dernier. Il y avait une présentation du projet TACTIC de la MRC de Coaticook et de la compagnie Civimérix concernant un projet dans la Municipalité d'Austin. / Councillor Enright gave a report of the meeting on high speed internet held on February 27th. There was a presentation of the TACTIC project of the MRC of Coaticook and the Civimérix company regarding their project in the Municipality of Austin.

Varia – FIDE (Fonds intermunicipal de défense de l'eau) : 2018-03-05 Le conseiller Simon Langeveld a expliqué, aux autres membres du Conseil, son rôle au sein du regroupement des municipalités contre la fracturation hydraulique et le fonds intermunicipal de défense de l'eau. / Councillor Langeveld explained to the other members of council his role in the grouping of municipalities against «fracking» and the intermunicipal water defense fund.

Levée de la séance : 2018-03-05, 31 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 22 h. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 3 avril 2018.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 10:00 p.m. The next regular council meeting will be held on Tuesday, April 3rd, 2018.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 6e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit.

James Johnston
Maire